

EN RÉGION



Quels leviers pour stimuler l'économie de proximité ?

Le 7 décembre dernier, le Réseau rural lorrain organisait sa conférence annuelle sur le thème de l'économie de proximité, ou comment réussir, à l'échelle d'un territoire, à capter des ressources pour les redistribuer localement et répondre aux besoins des habitants. Une centaine d'acteurs associatifs et économiques, d'élus et de techniciens des collectivités participait aux débats...

[Lire la suite >](#)

25 ans après, quels impacts pour le programme LEADER ?

A l'heure du lancement de la cinquième génération du programme LEADER, quels sont les impacts de la plus emblématique des politiques européennes de développement local ? Pour répondre à cette question, chercheurs et acteurs de terrain étaient réunis à Dijon le 6 décembre 2016, lors d'un séminaire organisé par le Centre d'économie et de sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux (CESAER) de Dijon...

[Lire la suite >](#)

NATIONAL



NATIONAL



En Essonne, des solutions généreuses pour la ruralité

Une appli pour le covoiturage, la couverture du territoire en 3G/4G, des « points chauds » de boulangerie proposant bien plus que du pain : dans l'Essonne, le 24 février 2017, les Etats généraux de la ruralité seront l'occasion pour les maires de villages d'échanger sur des solutions d'aménagement dynamisant les territoires et de formaliser la création de l'association des maires ruraux essonniers. Trois questions au maire des Molières, Yvan Lubraneski...

[Lire la suite >](#)

Horticulteurs et maraîchers angevins se fédèrent pour préserver leurs terres

Face à la crise horticole et à la pression urbaine, les entreprises horticoles et maraîchères du « poumon vert de la ville d'Angers » se fédèrent pour préserver leurs terres et développer leur activité. Pour son originalité et sa capacité à essaimer, y compris en milieu rural, l'initiative a été récompensée par le Prix de l'innovation périurbaine du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)...

[Lire la suite >](#)

LOCAL



LE CHIFFRE DU MOIS (DE L'ODR)

En 2014,

67,2 %

des agriculteurs qui se sont installés avaient moins de 40 ans. Ils étaient 64 % en 2010 et 63 % en 2005.

EN REGION



Quels leviers pour stimuler l'économie de proximité ?

Le 7 décembre dernier, le Réseau rural lorrain organisait sa conférence annuelle sur le thème de l'économie de proximité, ou comment réussir, à l'échelle d'un territoire, à capter des ressources pour les redistribuer localement et répondre aux besoins des habitants. Une centaine d'acteurs associatifs et économiques, d'élus et de techniciens des collectivités participait aux débats.

Vers un nouveau modèle de développement des territoires

Fondée avant tout sur une relation directe entre consommateurs et entreprises ou entre les entreprises elles-mêmes, l'économie de proximité suppose selon Vincent Pacini, économiste et professeur associé au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), de combiner des stocks, entendus comme ressources immobilières d'un espace, et des flux, liés par exemple aux navetteurs* et aux touristes. L'une des clés de développement des territoires est ainsi d'articuler les leviers des économies présente, résidentielle (revenus et consommations liés aux ménages et services) et productive, tout en créant des écosystèmes favorables au développement de projets.

Pour mieux comprendre les enjeux de l'économie de proximité, visionnez [ce film d'animation](#).

Les mille et un visages de l'économie de proximité dans le Grand Est

Dans le Grand Est, les projets d'économie de proximité fleurissent, comme en témoignent les démarches présentées lors de la conférence annuelle. Dans le Pays de Verdun (55), une école de codeurs a ainsi été créée en pleine campagne pour former des jeunes éloignés de l'emploi et leur permettre de contribuer au développement économique local. Dans le Pays de Colombey et du sud Toulinois (54), la démarche « Territoire zéro chômeur de longue durée » vise elle à mobiliser le territoire sur les compétences des demandeurs d'emploi et le recensement des besoins non-satisfaits, afin de créer de nouveaux emplois locaux. A Dieuze (57), la Maison des jeunes et de la culture (MJC) accueille un local de vente de produits issus de l'agriculture biologique locale, né d'une démarche collaborative entre producteurs et consommateurs. Les points communs de ces projets ? Un ancrage territorial, une réponse aux besoins locaux et des relations humaines au cœur du développement économique.



Marché périurbain - crédit photo : Médiathèque TERRA

Des dispositifs pour essayer une nouvelle dynamique de développement économique local

Parmi les solutions présentées pour stimuler l'économie de proximité, Nathalie Arnold, de la direction de l'environnement et de l'aménagement de la Région Grand Est, a rappelé l'engagement régional dans les programmes LEADER ou encore le lancement d'un [Appel à manifestation d'intérêt](#) (AMI) visant à accompagner le développement de démarches collectives innovantes dans les territoires. Claudine Pilton, directrice de l'Association professionnelle du développement économique en Rhône-Alpes (ARADEL) a présenté quant à elle une [formation-action](#) destinée aux intercommunalités et visant à activer plus efficacement les leviers de l'économie de proximité (diagnostic du fonctionnement économique des territoires par une lecture des flux, boîte à outils pour la conception et le pilotage des projets, etc.).

Pour en savoir plus sur l'actualité du Réseau rural lorrain, [cliquez ici](#).

*Personne (étudiant, actif) faisant quotidiennement ou régulièrement la navette entre son habitation et son lieu de travail ou d'études.

NATIONAL



25 ans après, quels impacts pour le programme LEADER ?

A l'heure du lancement de la cinquième génération du programme LEADER, quels sont les impacts de la plus emblématique des politiques européennes de développement local ? Pour répondre à cette question, chercheurs et acteurs de terrain étaient réunis à Dijon le 6 décembre 2016, lors d'un séminaire organisé par le Centre d'économie et de sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux (CESAER) de Dijon avec le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté et le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Langres.

De la mise en œuvre à l'impact

Si la mise en œuvre des programmes LEADER a fait l'objet d'études nombreuses, leurs impacts sur le terrain forment un champ d'investigation moins exploré. A partir d'une recherche comparative France-Italie-Allemagne, conduite par le CESAER dans le cadre du programme de recherche européen Trustee, l'enjeu principal du séminaire consistait ainsi à changer de focale, en échangeant sur les dynamiques socio-économiques et les effets de gouvernance des programmes LEADER. Une occasion pour les représentants de la trentaine de territoires présents –équipes techniques et élus des Groupes d'action locale (GAL), de Pays, de Conseils de développement, etc. –et les partenaires nationaux réunis de mesurer les effets structurants de programmes trop souvent abordés sous un angle uniquement administratif et financier.

Des impacts pluriels et durables

Avec des effets sur la gouvernance d'abord. Appropriés différemment selon les territoires et les Etats-membres, les programmes LEADER sont parfois utilisés comme des instruments politiques structurant l'action territoriale, ou comme des instruments financiers permettant de compléter une politique territoriale. Pour le Pays de Langres, LEADER a permis dès 1992 de mûrir et de structurer une stratégie de développement local au fur et à mesure des générations du programme. A l'échelle de la France, la contribution des programmes LEADER à l'attractivité démographique des territoires reste faible. En revanche, leur contribution à l'accessibilité des services de proximité (commerces, médecins) et intermédiaires (service de petite enfance) est significative, participant ainsi à la création d'emploi dans le secteur des services.



Chercheurs et acteurs de terrain d'une trentaine de territoires ont échangé sur les impacts de 25 ans de programme LEADER

Ils participent également à la vitalité de l'économie locale, comme l'illustre la structuration d'une filière de commercialisation de la viande bovine dans le Pays beunois, facilitée par l'accompagnement et la mise en réseau des acteurs économiques. En outre, ces programmes ont un effet vertueux d'amplification des aides publiques.

Enfin, les programmes LEADER ont souvent contribué à un « empowerment » des territoires favorable à l'émergence des projets, à leur intégration aux enjeux territoriaux et à leur transversalité. Comment ? Par une dynamique locale de concertation (mise en place d'instances délibérantes et paritaires) et un accompagnement en ingénierie de projet. En témoigne la reconversion réussie du canal du Nivernais, où la mise en réseau d'acteurs publics et privés a permis de construire une stratégie de communication et de développer des structures d'accueil pour faire d'un canal qui n'avait plus de vocation industrielle un haut-lieu du tourisme local.

*Personne (étudiant, actif) faisant quotidiennement ou régulièrement la navette entre son habitation et son lieu de travail ou d'études.

NATIONAL



En Essonne, des solutions généreuses pour la ruralité

Une appli pour le covoiturage, la couverture du territoire en 3G/4G, des « points chauds » de boulangerie proposant bien plus que du pain : dans l'Essonne, le 24 février 2017, les Etats généraux de la ruralité seront l'occasion pour les maires de villages d'échanger sur des solutions d'aménagement dynamisant les territoires et de formaliser la création de l'association des maires ruraux essonniers. Trois questions au maire des Molières, Yvan Lubraneski, sur le déploiement des « Etats généraux » dans le 91.

Lancés en 2016, les *Etats généraux de la ruralité* visent à porter la voix des territoires ruraux en France, notamment en vue des prochaines échéances électorales. Quels sujets seront à l'ordre du jour aux Molières (2042 habitants) le 24 février 2017 ?

Alors qu'être maire de village revient parfois à vivre selon le « système D », ces Etats généraux de la ruralité seront l'occasion de partager des solutions concrètes d'aménagement ou de développement économique, déployées dans nos communes franciliennes rurales. Plus globalement, nous nous appuyons sur cette proposition de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) pour travailler pour nos territoires en faisant le pari de l'intelligence collective.

Quels types de solutions seront échangés lors de cette rencontre des Etats généraux de la ruralité ?

A partir de février 2017, Les Molières feront l'objet de deux expérimentations de la part du secteur privé, qui seront présentées à l'occasion de ces Etats généraux : l'installation d'une micro-antenne pour améliorer la 3G/4G sur la commune ; une application pour smartphones visant à développer les circuits courts de covoiturage. Un franchiseur de produits de boulangerie (« points chauds ») - que j'avais rencontré lors de l'Assemblée générale des maires ruraux de Seine-et-Marne - présentera également son offre, laquelle peut être assortie de services connexes...

Au-delà de ces exemples, ces rencontres essonniennes de la ruralité seront l'occasion de démontrer que les communes rurales sont également des lieux qui foisonnent des solutions, et d'acteurs prêts à les déployer.



D'ici le printemps 2017, près d'une trentaine de départements auront organisé des Etats généraux de la ruralité (ici en Haute-Saône).
crédit photo : AMR 70

Vous profitez de la tenue de ces Etats généraux ce 24 février 2017 pour organiser l'assemblée constitutive de l'Association des maires ruraux de l'Essonne...

Actuellement, l'Essonne compte une dizaine de maires adhérents à l'AMRF. Si les spécificités propres des communes de moins de 3 500 habitants nous invitent à nous constituer en association de maires ruraux, nous prévoyons évidemment de travailler avec l'Union des Maires de l'Essonne. *In fine*, nous cherchons à mettre en valeur que tout ne se passe pas (et ne doit pas se passer) à l'échelle des grandes agglomérations.

Vous dites Etats « généreux » ?

Témoignage de Cédric Szabo, directeur de l'AMRF

« Alors que la France est avant tout un pays rural, et que les acteurs des territoires ruraux, véritables «jardiniers de la ruralité » s'impliquent discrètement, de manière anonyme et durable, la réciprocité n'est pas forcément vraie : les inégalités avec les territoires urbains s'accroissent, notamment en matière de couverture des services publics, d'aménagement, de gouvernance, etc. Organisés à l'initiative de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) avec ses partenaires associatifs nationaux et locaux, les Etats généreux sont l'occasion de porter plus haut la voix de la ruralité en traitant de sujets aussi divers que la gouvernance territoriale, l'accès à la santé, le développement économique, la couverture en très haut débit, et plus généralement, le choix du mode de vie que nous voulons développer... »

Synthétisées lors de l'Assemblée générale de l'AMRF le 18 mars 2017, les positions adoptées suite à ces Etats généreux seront portées au débat des prochaines élections présidentielles, législatives et sénatoriales. »

Cédric Szabo, directeur de l'AMRF (10 000 adhérents et 70 associations départementales)

Une vingtaine de départements ont déjà organisé des Etats généreux de la ruralité : Ain, Allier, Cher, Corse, Dordogne, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Loire, Lot-et-Garonne, Haute-Loire, Haute-Marne, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Seine-Maritime, Seine-et-Marne, Vosges, Rhône.

Les prochaines rencontres des Etats généreux (février et mars 2017) se tiendront dans les départements suivants : Essonne, Puy-de-Dôme, Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, Gers.

LOCAL



Horticulteurs et maraîchers angevins se fédèrent pour préserver leurs terres

Face à la crise horticole et à la pression urbaine, les entreprises horticoles et maraîchères du « poumon vert de la ville d'Angers » se fédèrent pour préserver leurs terres et développer leur activité. Pour son originalité et sa capacité à essaimer, y compris en milieu rural, l'initiative a été récompensée par le Prix de l'innovation périurbaine du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) dans la catégorie « Usage des sols, mode d'habiter et transition écologique ».

A la confluence de la Maine et de la Loire, la zone horticole historique angevine, berceau de l'hortensia d'Anjou, se voyait narguée par un éventuel tracé routier. « Alors que ces terres sont exploitées depuis de nombreuses décennies pour la qualité de leurs sols, le microclimat et la présence d'un réseau d'irrigation collectif, ce fut la proposition de réflexion prospective de la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire et d'Angers Loire Métropole sur l'avenir de la zone à 15-20 ans, qui a été l'élément déclencheur pour inciter les entreprises à se fédérer et travailler à la préservation de l'espace agricole », précise Alexandre Leroyer, président de l'association Pôle végétal Loire-Maine (PVLM).

Des habitants attachés à la zone agricole

Au sein de PVLM, 24 entreprises travaillent autour de projets communs tels le développement d'un réseau de chaleur, l'extension du réseau d'irrigation, la rationalisation des parcelles tracées dans les années 1960, la communication pour attirer de nouvelles entreprises, des outils de commercialisation communs, etc.

Tandis que leur projet a été sélectionné à la première édition du Prix de l'innovation périurbaine pour son originalité, sa capacité à fédérer des acteurs d'horizons divers ainsi qu'à essaimer dans d'autres territoires, « la création de l'association PVLM en juin 2015 illustre combien les entreprises du secteur horticole travaillent plus collectivement qu'il y a quelques années, notamment du fait d'un



A la confluence de la Maine et de la Loire, la zone horticole est la productrice du célèbre hortensia angevin. - Credit photo : Chambre d'agriculture du Maine et Loire

environnement national très concurrentiel », précise Virginie Boureau, de la Chambre d'Agriculture de Maine-et-Loire.

L'intérêt de préserver la zone horticole devrait convaincre dans le territoire, bien au-delà des acteurs agricoles. En effet, outre le fait que la trentaine d'entreprises de production végétale de la zone emploie quelque 800 salariés (saisonniers compris), « les Angevins sont étroitement liés à cet espace par leurs promenades, la vente directe ou la présence des entreprises à une manifestation comme Made in Angers *», relève Alexandre Leroyer.

- Pour découvrir les 5 lauréats (sur les 211 candidats) du Prix de l'innovation périurbaine du CGET, qui ont chacun perçu une enveloppe de 10 000 euros en novembre 2016 : www.cget.gouv.fr/actualites/cinq-laureats-recompenses
- Lien vers le dossier de presse : [cliquez ici](#)

* Soit la rencontre entre 140 entreprises angevines et les habitants qui se tiendra en 2017 du 6 février au 3 mars.